



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Psychologue de classe normale
Emploi	Psychologue
Métier	Neuropsychologue
% temps	50%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle MOPHA
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0214 – S.U.A.L (1)
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	HDJ Addictologie

(1) SUAL : Service Universitaire d'Addictologie de Lyon

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Rattachement hiérarchique : chef d'établissement

Rattachement fonctionnel : sous l'autorité directe du médecin qui coordonne les soins et l'activité du service, le psychologue collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri-professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

Dans le cadre des délégations en vigueur, le neuropsychologue est placé sous l'autorité du Responsable de Service, par délégation fonctionnelle du Chef de Pôle.

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 50%
- Cycle hebdomadaire : 38h20 avec repos fixes
- Amplitude horaire : 8h00-18h
- Horaires : 9h00/17h00 du lundi au vendredi
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service
- Ces horaires sont susceptibles de modification sur la journée en fonction des activités et/ou des jours de réunions pour assurer la continuité du soin,
- En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et si besoin dans l'institution

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le **pôle MOPHA** (Médecine-Odontologie-PHarmacie-Addictologie) est l'un des 10 pôles d'activité du CH Le Vinatier. Pôle transversal, non sectorisé, toutes ses activités et missions se font au profit de l'ensemble de l'établissement et des patients qu'il accueille.



Le **pôle MOPHA** est composé de 3 unités d'hospitalisations, d'unités de consultations, d'un service universitaire, de la Pharmacie à Usage Interne et depuis 2022 du C.S.A.P.A. SUAL DETENTION

5.1 Unités d'Hospitalisation

- Le service de Médecine (Unité de **Médecine complète – REVOL** et Unité de **Soins de Suite et de Réadaptation – SEMMELWEIS**), intégré dans le Centre Hospitalier, mais à vocation régionale, est destiné à la prise en charge des malades présentant une pathologie somatique grave et une affection psychiatrique plus ou moins sévère.
- L'unité **HC d'Addictologie** est ouverte depuis 2021 et accueille les patients en sevrage complexe.

5.2 Unités de consultations

5.2.1 Service Universitaire d'Addictologie de Lyon (SUAL)

Le service d'**Addictologie** regroupe :

5.2.1.1. L'Equipe de Liaison et Soins en Addictologie (ELSA) et la Consultation Lyonnaise Ambulatoire de Recours et Recherche en Addictologie (CLARRA)

Ces 2 structures ont pour missions de :

- Développer les aspects d'évaluation
- Prendre en charge des patients présentant une addiction
- Assurer la coordination des différentes structures lyonnaises réalisant des prises en charges en addictologie
- Développer la recherche biomédicale et l'évaluation des pratiques et des projets en addictologie au niveau lyonnais

5.2.1.2. CSAPA SUAL - DETENTION

Les **Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)** référents en milieu pénitentiaire accompagnent les personnes présentant des conduites addictives pendant leur incarcération (consultations, prescription des traitements de substitution aux opiacés, etc.) et peuvent également préparer à la sortie. Le CSAPA qui dépend du pôle MOPHA se situe à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas.

5.2.1.3. ECLAH

L'unité **ECLAH** (Equipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité) est une équipe de coordination, de formation et de recours auprès des personnes et des structures concernées par le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité. Les missions externes se distribuent entre une activité de sensibilisation de la population, de formation des professionnels et de structuration d'un réseau de soin adapté aux besoins du territoire. Cette unité travaille en lien avec le secteur libéral, les établissements de santé ou médico-sociaux et les associations de patients. Cette équipe reçoit des patients pour des consultations psychologiques et psychiatriques de 3^{ème} ligne ou pour une prise en charge en psychoéducation.

Enfin, ECLAH dirige l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires pour permettre aux professionnels de santé d'être accompagnés dans les étapes diagnostics ou thérapeutiques en lien avec les patients porteurs de formes complexes



5.2.1.3. DARJELY

Le dispositif DARJELY (Dispositif d'Accompagnement en Réseau pour l'accès aux soins psychiatriques et addictologiques des Jeunes migrants en Errance à Lyon), en collaboration avec l'association le MAS, a pour mission la coordination du parcours de soins addictologiques et psychiatriques auprès des jeunes migrants en errance, en lien avec les services d'Action Sociale en lien avec le public ainsi que la PASS Psychiatrique, le SUAL (service Universitaire d'Addictologie de Lyon et le CSAPA SUAL Détention).

5.2.2 La Plateforme Somatique

Elle est composée des services suivants : le service de Rééducation-Réadaptation, le service diététique, CoReSo = dispositif spécifique d'accompagnement vers les soins somatiques), l'équipe médicale de proximité, la pédicurie et des soins infirmiers. Des consultations médicales spécialisées sont proposés : des consultations de gynécologie et des consultations ORL.

5.2.3 L'Odontologie

Le service d'**Odontologie** est un centre de ressources et contribue à l'amélioration de l'accès aux soins dentaires des patients suivis en extrahospitalier (CoReSo) et en addictologie.

5.2.4 La PASS

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé sont des dispositifs de prise en charge médico- sociale pour les personnes en situation de précarité (présentant souvent un cumul de facteurs de précarité : précarité de logement, précarité financière, isolement social, difficultés d'ordre psycho-social...) qui ont besoin de soins externes et qui ne peuvent y accéder en raison de l'absence de couverture sociale

5.3 La Pharmacie à Usage Interne

La pharmacie à usage intérieur (PUI) s'entend de celle qui se situe à l'intérieur d'un établissement de santé dans lequel sont traités des malades (article L. 5126.1 du Code de la santé publique). Sa mission est double :

- Assurer les approvisionnements en médicaments et dispositifs médicaux des services de soins
- Contribuer à leur bon usage et leur sécurité d'utilisation.

Son rôle est donc essentiel, car elle est au centre même de la prise en charge thérapeutique du patient.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie évalue la nature et l'importance des troubles des fonctions cérébrales (orientation, mémoire, attention, raisonnement...) suite à un dysfonctionnement du cerveau. Il utilise pour cela des entretiens cliniques et des tests neuropsychologiques. Il peut proposer des prises en charge neuropsychologiques.

Il ou elle collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri-professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.



7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Organise et met en œuvre l'activité d'évaluation au sein de l'unité en participant à la réalisation des évaluations neuropsychologiques des patients de l'unité d'Addictologie
- Conçoit des méthodes spécifiques de démarche clinique, de soins psychologiques, de conseils et de prévention, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire
- Propose aux personnes prises en charge en hospitalisation des soins en cohérence avec le plan de soin personnalisé, dans la philosophie du rétablissement et des soins de réhabilitation psychosociale (RPS)
- Contribue à l'activité de recherche du service

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Participe au suivi thérapeutique, en collaboration avec les équipes du service (médicales, psychologiques, paramédicales, sociales)
- Participe à la construction de projet de soins en adéquation avec les capacités objectives du patient
- Favorise l'adhésion du patient à son projet
- Participe à l'élaboration du plan de soin personnalisé et appuie, auprès des autres professionnels, lors de la réalisation
- Réalise des évaluations neuropsychologiques (cognition froide et cognition sociale)
- Réalise des évaluations fonctionnelles
- Participe aux programmes de remédiation cognitive et aux soins de réhabilitations neuropsychologiques
- Élabore et co anime des ateliers thérapeutiques ciblés
- Développe l'approche de réhabilitation psycho-sociale dans les groupes
- Participe aux réunions de synthèses et aux réunions cliniques
- Assure la traçabilité des diverses activités réalisées (évaluation, atelier, remédiation cognitive, psychothérapie)
- S'implique auprès des partenaires externes au réseau sanitaire et médico-social intervenant dans les parcours de soins des patients.
- Contribue à la dynamique de la démarche qualité de l'établissement
- Participe aux groupes de travail de l'établissement
- Encadre, forme et supervise des étudiants en psychologie
- Accueille les différents étudiants (infirmiers, internes, du DU d'addictologie...)
- Participe aux protocoles de recherche menés par le SUAL

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Sens de l'observation et de l'analyse clinique
- Avoir une approche positive sur la gestion des comportements dévifs
- Savoir-faire et savoir être dans la relation soignant-soigné
- Capacité à gérer une relation duelle avec un patient
- Capacité à poser un cadre contenant au patient
- Capacité à contenir l'angoisse, l'anxiété, l'agitation
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir le sens du travail en équipe
- Compétences et intérêt pour les médiations groupales
- Qualités d'animation et de créativité

**NEUROPSYCHOLOGUE (H/F)
HDJ ADDICTOLOGIE**

- Faire preuve d'autonomie, de disponibilité, de réactivité et d'adaptabilité
- Sens de la synthèse et de l'organisation
- Capacité de réflexion
- Capacités d'analyse et d'élaboration théorique à partir de l'observation des comportements et de l'écoute du patient et de son entourage
- Faire preuve d'autonomie tout en se référant à l'équipe
- Capacité à s'inscrire activement dans les différents projets (patients, unité, Pôle, institution)
- Capacité d'auto-évaluation et de réajustement de sa pratique
- Curiosité intellectuelle
- Respect du devoir de réserve et du secret professionnel
- Avoir un intérêt pour la recherche

9.1. Diplôme requis

Etre titulaire d'un Master en neuropsychologie

9.1. Expérience professionnelle

Expérience en addictologie serait appréciée

9.2. Connaissances spécifiques attendues

- Connaissance des pathologies addictives
- Connaissance de la sémiologie addictologique
- Avoir des bases solides d'anglais (lu, écrit, et parlé)
- Avoir des connaissances en bio statistiques
- Etre formé(e) à l'analyse et à l'interprétation des données scientifiques
- Capacité à poser un cadre contenant au patient
- Connaissance de la législation sur les hospitalisations en psychiatrie
- Connaissance des règles et devoirs des agents de la fonction publique hospitalière
- Avoir l'usage de l'outil informatique
- Avoir le permis B

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

Pôle MOPHA

Modifications apportées par la nouvelle version

- Création de poste
- Pas de création sur Fichier Structure UF HDJ Addictologie

Rédaction

Dr M. GUENIN
Responsable de l'UF
A. RICHARD
Cadre de santé assistant du chef de pôle

Vérification

C.GOUSSU
Chargée de recrutement DRH

Validation

O. SERUSIER-POUMIROL
Attachée d'administration
DRH